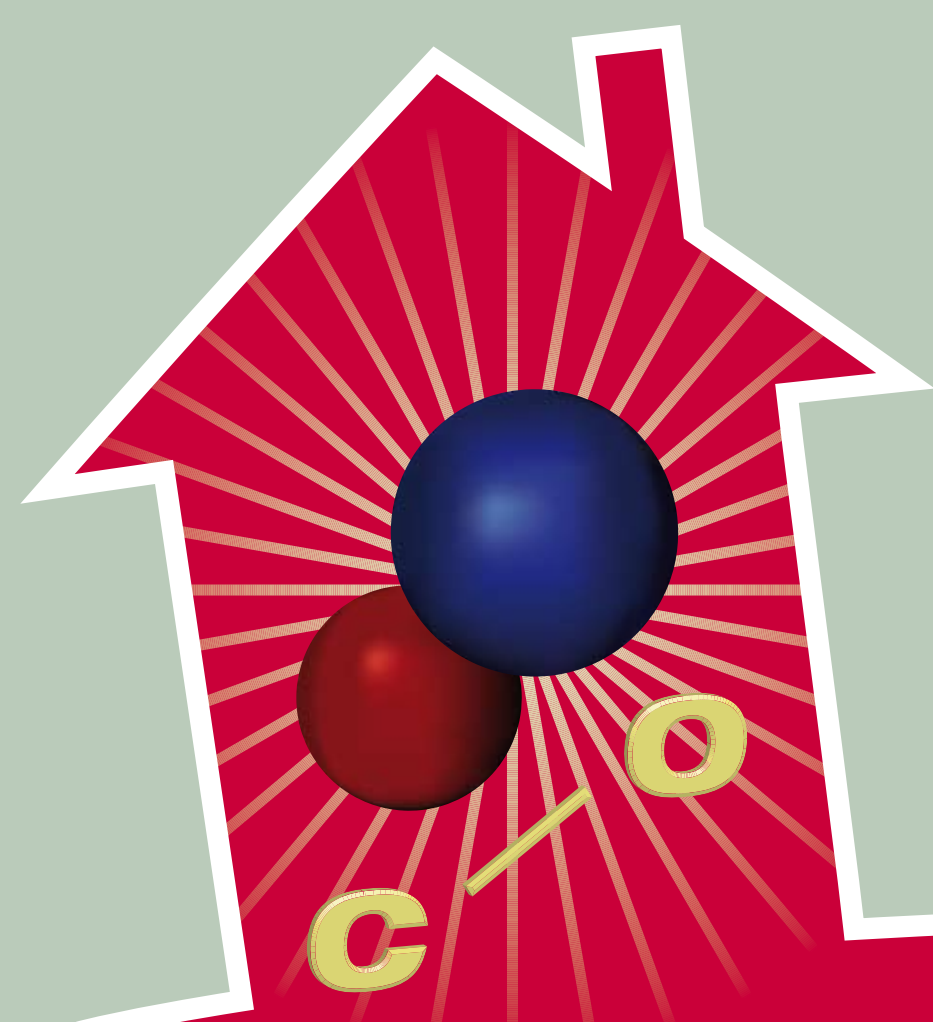


MONOXYDE DE CARBONE



Constats sur les intoxications

- > le monoxyde de carbone est la première cause de mortalité par intoxication
- > chaque année, 5000 personnes en sont victimes
- > la grande majorité des intoxications a lieu au domicile

Quels sont les dangers du monoxyde de carbone ?

- > c'est un gaz toxique, inodore, invisible, non irritant et très difficile à détecter
- > après en avoir respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang
- > il provoque maux de têtes, nausées, vomissements, fatigue, malaises ou paralysie musculaire
- > il peut entraîner en quelques minutes le coma voire le décès

LES BONS REFLEXES

Avant l'hiver

- > faites vérifier et entretenir vos installations par un professionnel : chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, poêles, cheminées, inserts et conduits d'aération

Toute l'année

- > aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même s'il fait froid
- > n'obstruez jamais les entrées d'air
- > ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu
- > faites toujours fonctionner vos appareils dans les conditions prévues par le constructeur

SI VOUS SOUPÇONNEZ UNE INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

- > aérez immédiatement en ouvrant portes et fenêtres
- > arrêtez si possible les appareils à combustion
- > évacuez au plus vite
- > consultez un médecin

EN CAS D'ACCIDENT

COMPOSEZ le 18
ou le 112

RESTEZ CALME ET INDIQUEZ CLAIREMENT > LE LIEU DU SINISTRE

- > LA NATURE DE L'ÉVÉNEMENT
- > LE NOMBRE DE VICTIMES
- > la présence éventuelle de dangers spécifiques (explosions, produits chimiques, etc.)

NE RACCROCHEZ JAMAIS LE PREMIER

afin d'être certain que toutes les informations aient été prises en compte.

